

## Évolution de l'effectif en équivalent temps complet (ETC) des secteurs public et parapublic

### Secteurs de l'Éducation et de la Santé et des Services sociaux

(du 1er juillet au 30 juin de chacune des années)

Secteur	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Commissions scolaires <sup>1</sup>	120 848	122 308	123 908	125 464	127 207	128 007	126 567
Collèges <sup>2</sup>	22 782	23 037	23 200	23 800	23 702	23 456	22 667
Santé et Services sociaux <sup>3</sup>	215 649	219 107	222 195	222 433	224 711	226 168	223 442
<b>Total de l'effectif (ETC)</b>	<b>359 279</b>	<b>364 452</b>	<b>369 303</b>	<b>371 697</b>	<b>375 620</b>	<b>377 631</b>	<b>372 676</b>

(1) Comprend les commissions scolaires francophones, anglophones, Crie et Kativik, incluant les entités légales qui les ont précédées.

(2) Comprend les collèges d'enseignement général et d'enseignement professionnel.

(3) Comprend les centres hospitaliers de soins psychiatriques, de soins généraux et spécialisés publics, les centres de réadaptation publics et privés, les centres d'hébergement et de soins publics et privés, les centres de santé et de services sociaux, les centres à missions multiples, les centres jeunesse et l'Agence de la santé et des services sociaux. De plus, les données en ETC proviennent du Système d'information de la rémunération globale du Secrétariat du Conseil du trésor.

Il peut exister des écarts entre les données publiées par le Ministère de la Santé et des Services sociaux.